

Afrique du Sud et racisme inversé.

Mireille-Tsheusi ROBERT¹ et Dr Wilkens E. ALHONGO ²

Dans cette analyse, nous regardons l'Afrique du Sud au travers des yeux d'un homme Noir qui n'a pas vécu l'apartheid³ national puisqu'il s'est installé dans ce pays en 1997, à peine 6 ans après la fin officielle de ce régime raciste. Monsieur GUNGU KANDALA (G.K) a 53 ans, il fait partie d'une bonne communauté congolaise généralement sur ce territoire pour raison d'emploi, d'étude ou médicale. Au travers de son témoignage, nous observerons les relations structurelles, encore assez dichotomiques, entre Noir.e.s⁴ et blanc.he.s. Nous voulons aussi brièvement explorer la notion de « racisme inversé », en nous demandant si dans le cas des violences mutuelles en Afrique du Sud, on peut parler de racisme inversé lorsqu'une minorité Noire réagit aux injustices collectives.

Sous le vocable « racisme anti-blancs », ce concept d'inversion de la domination raciste est utilisée en Belgique et en France notamment, sur les réseaux sociaux par exemple, avec une confusion récurrente⁵ entre le racisme structurel ou systémique et les altercations racistes interindividuelles. De même, l'on constate aussi une in-

¹ Membre de Bamko

² Membre de Bamko, le Dr Wilkens E. Alhongo est un Juriste congolais basé depuis plus de deux décennies en Belgique. Il est Docteur en Droit et ancien assistant du Secrétaire Général administratif de l'Université de Kinshasa ainsi qu'Assistant chargé de l'enseignement du cours de Droit administratif à l'Institut Supérieur des Sciences du Travail : ISST à Kinshasa en République Démocratique du Congo. A cheval entre la Belgique et le Congo, il a notamment vécu en Afrique du Sud.

³ Définition de l'apartheid

⁴ Une forme d'écriture « valorisante pour les opprimé.es structurels » est utilisé ici. Les groupes sociaux tels que les Femmes ou les Noirs sont écrits avec une majuscule tandis que les termes qui désignent les groupes sociaux « hommes » et « blancs » par exemple sont écrits sans majuscule, ne rencontrant pas des taux anormalement élevé de dévalorisation sociale.

⁵ Observations de M-T Robert tirées d'une vingtaine d'année de travail antiraciste en Belgique, par exemple en tant que formatrice.

considération des conséquences impactant la vie de la personne visée par le fait raciste, en fonction de sa couleur de peau autrement dit le paramètre de la capacité de résilience de la victime dans un contexte où son groupe social est privilégié ou non.

Bien que le régime d'apartheid colonial et informel du Congo-Belge soit très différent de celui mis en place en Afrique du Sud et que par conséquent les conséquences sont distinctes, nous avons jugé qu'il était intéressant de se décentrer pour porter un regard un *chouïa* moins passionné sur cette thématique si polémique. Vous le verrez, l'ambition analytique est modeste mais cette amorce nous permettra de proposer d'autres textes afin d'approfondir la réflexion. L'objectif est de soulever le débat, en avançant un point de vue collectif et toujours en discussion au sein de notre association.

Des liens historiques entre la Belgique et l'Afrique du Sud

Deux semaines avant son anniversaire, le samedi 6 avril 1652, l'explorateur hollandais Jan Van Riebeeck débarque avec femme et enfant sur le rocher le plus au sud du continent Africain : le Cap de Bon Espérance. A la demande de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales (VOC), Jan va lancer les travaux pour établir un poste de ravitaillement pour la route commerciale vers l'Asie. Ce poste se transformera en fort puis en siège d'où partira la colonisation de la région. Isabelle Delvaux nous apprend que 'en retard sur l'aventure coloniale occidental, ce n'est que deux siècle plus tard, en 1876, que Léopold II obtiendra brièvement une concession ferroviaire en Afrique du Sud. A cette époque les relations entre la Belgique et les colons hollandais d'Afrique du Sud « Boers » ou « Afrikaner » (une majorité de fermiers hollandais, allemands, français,..) sont minimales. Il faudra attendre 1899, lors de la seconde guerre des « Boers » contre les britanniques qui rivalisent sur ce terrain colonial d'Afrique pour que la Belgique s'implique un peu plus en soutenant moralement les Boers. En cette période pré-apartheid, c'est ce que l'on appelle communément la *Boerensympathie*. « ... Chaque grande ville de Belgique, tant flamande que wallonne, posséda un ou plusieurs comités de secours qui organisaient des collectes d'argent, de médicaments et de vivres destinés aux Boers.... De nombreux conseils communaux envoyèrent des pétitions au parlement pour demande l'intervention du gouvernement en faveur de la paix. Ainsi, à l'exception

des Pays Bas, c'est en Belgique - et plus particulièrement la Flandre où une véritable atmosphère pro-Boers régnait – que les citoyens se sentirent les plus concernés par le conflit sud-africain »⁶. Ce soutien populaire qui est destiné à s'accroître est francophone mais il provient surtout des flamands qui se montrent empathiques à cause des proximités culturelles et linguistiques, mais aussi à cause des similitudes entre leurs luttes respectives pour la survie communautaire néerlandaise en Belgique (face aux francophones) et en Afrique du Sud (face aux colons anglophones). D'ailleurs, « durant la seconde guerre mondiale, l'implication de nombreux Flamands radicaux la collaboration⁷ discrédita le mouvement flamand qui se tourna alors vers l'Afrique du Sud. Celle-ci, parce qu'elle avait combattu aux côtés des Alliés⁸ n'était pas compromise, même si certains Afrikaners avaient soutenu le régime allemand parce que les doctrines nazies sur la race et le sol coïncidaient avec leur conception de la pureté et de la supériorité raciale ».

Lorsque la Belgique perd sa colonie, la Samorgan (organisation sud-africaine pour l'immigration installée à Bruxelles) travailla de concert avec la *Mission d'information et d'assistance professionnelle pour personnes rentrées du Congo* afin de recaser les anciens colons belges en Afrique.

Pendant le régime d'apartheid (1948-1991) et à l'encontre des recommandations de l'ONU, la Belgique qui avait cessé les relations culturelles, étudiantes et sportives avec l'Afrique du Sud maintient tout de même des relations commerciales solides, structurées et conséquentes. En effet, il était difficile de renoncer à l'or et aux diamants sud-africains qui enrichissaient Anvers, au charbon, au cuivre, les fruits les armes ou l'uranium qui faisait tourner la compagnie aérienne belge Sabena, ainsi que les ports de Zeebrugge, d'Anvers et de Gand. Ces liens commerciaux débutés en 1860 avec l'exportation de diamants à Anvers se sont renforcés avec les entreprises coloniales. Par exemple, « en 1926, les firmes coloniales belges avaient conclu un accord avec le cartel dirigé par la plus grande compagnie diamantaire sud-africaine, De Beers. (...) Anvers devint alors, en grande partie grâce aux firmes belgo-congolaises, liées à des intérêts sud-africains, l'un des principaux centres diamantaires du monde ».

⁶ I. Delvaux, « Ces Belges qui ont soutenu l'apartheid. Organisations, réseaux et discours. Edt. Peter Lang, 2014 - P.37 – 38.

⁷ Avec le régime nazi allemand.

⁸ Nations alliées contre les Nazis pendant la seconde guerre mondiale.

Cette esquisse des liens historiques entre la Belgique et l'Afrique du Sud, largement basée sur les travaux de Delvaux, est incomplète car nous n'avons pas abordé la nature des liens culturels (littérature, médias, arts, etc) ni les réseaux d'associations lobbyistes pro-Boers tels que *Protea*. Cependant, nous voyons que les échanges entre nos deux pays et gouvernements ont été intenses et que le racisme internationalement décrié du gouvernement sud-africain blanc n'a jamais freiné nôtre capitalisme national.

Racisme inversé ?

Kandala nous partage ses observations :

« C'est une relation non sincère entre les hommes de ces deux races. Dès mon arrivée, j'ai constaté une méfiance entre les blancs et les Noirs. L'on venait de sortir de l'apartheid, les blancs se méfiaient totalement des Noirs. Pour un moindre incident, j'observais que les blancs étaient souvent insultés par les Noirs en ces termes : « Belungu »; ce qui peut être traduit pas « vous les blancs ». C'était à cause des mauvais souvenirs et traitements inhumains subis par les Noirs sous l'apartheid. Il se remarquait un climat de tension entre les blancs et les Noirs sud-africains »⁹.

Le racisme envers les Noirs n'a pas cessé après la fin officielle de l'apartheid, néanmoins les Noirs exprimaient plus ouvertement leurs désaccords et leurs ressentiments concernant les 340 ans ou **3 siècles et demi de colonisation**, de violences, d'agressions, d'humiliations et de dominations politique et sociale. Il serait étonnant de ne pas s'attendre à du ressentiment, et pourquoi pas, à un désir de faire subir aux agresseurs 3 siècles de domination et de violence. Mais ce n'est pas le choix que la majorité des Noirs d'Afrique du Sud ont fait. Ils ont choisi de tenter une certaine paix, espérant que cette **attitude pacifique** - sous la houlette de chefs politiques tels que Mandela - ferait cesser le racisme politico-économique mais aussi dans les interactions entre citoyens. Malheureusement, non seulement les effets du racisme continuent à se manifester notamment sur le plan de la discrimination économique et

⁹ Témoignage recueilli par Dr Wilkens E. ALHONGO

spatiale mais aussi dans les interactions entre individus. L'ascendant des blancs dans la vie politique, économique et sociale est attesté par des témoignages et des statistiques. Aussi, il apparaît que **les Noirs n'ont collectivement pas le pouvoir structurel suffisant pour soumettre les blancs à une discrimination de masse** dans les domaines importants de la vie (scolarité, emploi, économie nationale, logement, expression culturelle, etc.).

« Il importe aussi de signaler que quand je suis arrivé ici en Afrique du Sud l'apartheid venait de se terminer seulement, il y avait 6 ans et l'on pouvait encore en constater quelques stigmates. Par exemples dans certaines toilettes publiques, on pouvait constater les inscriptions indiquant : « TOILETTES RESERVEES AUX BLANCS » et d'autres « TOILETTES RESERVEES AUX NOIRS », en 1997 ! Tout cela pour éviter d'être victimes des vengeances des Noirs sud-africains à cause de ce qu'ils les avaient fait subir pendant l'apartheid ». (G.K)

Selon Kandala, l'apartheid a quelque peu continué après son abolition, avec une raison nouvelle donc, le risque plausible, avéré de vengeance des Noirs sur les blancs, la peur changeait de camps puisque l'attitude pacifique de la majorité Noire a notamment eu pour effet de radicaliser une minorité déterminée.


Discriminations et violences raciales


« Récemment, le 23 décembre 2022, dans la province de Free State à Malespoort Resort and Conference, un acte raciste a été constaté. Il s'agit d'un homme de race blanche nommé Monsieur KOBUS avait battu un jeune Noir dans une piscine qu'il a considérée comme ne devant être utilisée que par les seuls blancs. Monsieur KOBUS se jeta sur le petit Noir et tenta de le faire noyer dans la piscine, il a fallu certaines interventions pour sortir de l'étreinte du raciste blanc sud-africains ». (G.K)

Les images de cette agression sont disponibles sur AJ+Français et montrent les gifles, l'étranglement et la tentative de noyade d'un adolescent Noir par un adulte blanc. <https://www.instagram.com/reel/CmweHqfIPOY/?igshid=MDJmNzVkmjY=>

Le ministère du tourisme a rapidement réagi en condamnant cet acte qu'il qualifie de raciste. Tandis que l'association Economique Freedom Fighters a organisé une

cérémonie dans et autour de la piscine avec un chant en langue africaine, histoire de montrer que le lieu est sensé les accueillir aussi (Photo3). Heureusement qu'ils n'ont pas répondu à la violence par la violence, bien que ce parti politique soit apparemment très contestable politiquement.¹⁰





**MINISTRY : TOURISM
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA**

MEDIA STATEMENT:

26 DECEMBER 2022

MINISTER SISULU CONDEMNS REPORTS OF RACIST ATTACKS ON CHILDREN AT A FREE STATE RESORT

Tourism Minister Lindiwe Sisulu has noted with utter disgust reports of a racist attack by a group of white men on black children. A video circulating on social media shows a group of white men attacking children at the Masselspoort Resort outside Bloemfontein in the Free State on Christmas Day.

Minister Sisulu supports all steps taken so far by the Free State Provincial Government, including the Office of the Premier, which has instructed DESTEA MEC Makalo Mohale to deal with the matter with the urgency it deserves and to engage law enforcement agencies.

Minister Sisulu said reports of racism at tourist facilities negatively impact the tourism sector, which is recovering well after being hit by the COVID-19 pandemic. "I call on law-enforcement agencies to deal with this matter decisively and ensure that perpetrators are brought to book to send an eloquent message that incidents of racism have no place in our democracy," said Minister Sisulu.

Issued by Ministry of Tourism

Steve Motale on 0837840719

MLO Mpumzi Zuzile on 0725509019

**Tourism House
Sunnyside, Pretoria, 0001**




photo 3¹¹

« Le dimanche 15 mai 2022, un étudiant sud-africain blanc s'est permis d'uriner sur l'ordinateur : laptop, les livres... d'un autre étudiant Noir sud-africain du nom de Babalo Ndwiyana dans la résidence estudiantine à l'université de Stellenbosch Cet acte a suscité l'indignation des autorités universitaires qui ont immédiatement suspendu l'étudiant blanc sud-africain ». (G.K)

¹⁰ Le jeune homme attaqué et sa famille ne sont pas membre de ce parti fortement à gauche et qui tient des positions discutables, voire peu recommandables au nom de l'anticapitalisme (ex. : soutien à la Russie face à l'Ukraine). Le parti n'hésite pas non plus à faire destituer ou à ébranler, par voie judiciaire, les quelques ultra-riches Sud-Africains Noirs ou les personnalités politiques Noirs de droite. Ils ont plusieurs victoires judiciaires à leur actif mais aussi plusieurs défaites (diffamation, incitation d'intimidation de journalistes,...). Ce parti a aussi co-proposé le projet d'expropriation des fermiers blancs pour les redistribuer aux Noirs, et ce, sans indemnités, considérant le vol colonial.

¹¹ Ces images sont issues des réseaux sociaux d'internet et de la chaîne AJ+.

Logement

« La plupart des Noirs sud-africains habitent aujourd'hui dans des bidons villes appelées ici TOWNSHIP. C'est des véritables ghettos où s'entassent par milliers, les Noirs sud-africains, cela dans des conditions très piteuses. Ils dorment dans des petites cabanes en tôles où le respect de l'intimité des femmes et hommes est presque inexistant ». (G.K)

Emploi

« Aujourd'hui, le climat de méfiance mutuelle continue mais les Noirs n'ont pas le choix que d'aller travailler chez les blancs qui détiennent l'économie du pays. D'autres Noirs sud-africains évitent de travailler pour leurs anciens bourreaux blancs car ce serait les enrichir davantage. J'estime que ces Noirs sud-africains sont dès lors tributaire de la délinquance à mains armées ou non.

*Mon constat au jour d'aujourd'hui est que les blancs sud-africains préfèrent embaucher les étrangers dans leurs entreprises car ils les trouvent dociles et respectueux. Il s'agit des malawites, des zimbabwéens et autres. Les Noirs étrangers constituent une main d'œuvre moins chère et ne réclament pas beaucoup en ce qui concerne les salaires. La raison, c'est que souvent ils n'ont pas de titre de séjour légal en Afrique du sud et sont dépourvus des moyens financiers pour se payer un bon avocat qui pourrait les aider dans des démarches légales et administratives à avoir des titres de séjour légal en Afrique du Sud. **Cette attitude des étrangers Noirs devant les offres d'emplois sont souvent à la base des attaques des Noirs sud-africains à leurs égards** car, les Noirs sud-africains estiment qu'ils viennent prendre leurs travaux et les bradent. Certains Noirs étrangers ont été même tués des Noirs sud-africains ».*

Si beaucoup de Noirs sud-africains ne trouvent pas du bon travail pouvant les aider à toucher une bonne rémunération, c'est parce qu'ils n'ont pas eu la chance d'aller à l'école s'instruire pour acquérir des compétences appropriées à l'époque d'Apartheid. Les blancs sud-africains refusaient l'enseignement aux hommes Noirs.

*C'est seulement dans une très moindre mesure que les femmes étaient autorisées à fréquenter les écoles pour acquérir l'instruction sous l'Apartheid. Ceci s'expliquait par le fait que pour les blancs sud-africains à l'époque du système d'Apartheid, les femmes ne présentaient pas un véritable danger immédiat. Mais, ils redoutaient les actes de violences des Noirs sud-africains vis-à-vis d'eux. Aujourd'hui encore je remarque que **ces blancs préféraient travailler plus avec les femmes sud-africaines car ils estimaient que les hommes Noirs sud-africains étaient très violents** ». (G.K)*

Education

« Les blancs ont créé leurs propres entreprises et institutions. Par exemples, ils ont construit des écoles privées pour leurs enfants qui y reçoivent un enseignement de qualité au détriment des enfants Noirs. Ceux-ci, eux sont restés dans les écoles publiques faute de moyens financiers pour se faire inscrire dans les écoles privées créées par les blancs et qui coutent excessivement chères. Les blancs ont sciemment instauré ces écoles très couteuses pour dresser une véritable barrière aux enfants des Noirs souvent pauvres.

Dans certaines grandes universités sud-africaines, les étudiants blancs n'y étudient plus. Ils préfèrent aller dans des universités fréquentées par leurs semblables.

A l'université TSHWANE, située à Pretoria, la capitale de l'Afrique du Sud, on y trouvait beaucoup d'étudiants blancs avant mais à présent ils ont presque tous quitté cette université. Car, entre étudiants blancs et étudiants Noirs le courant ne passe pas très bien...

En conséquence, les universités de Stellenbosch et de Cape Town ont vu le nombre d'étudiants blancs augmenter. Ceux-ci préfèrent fréquenter ces universités de la province d'Eastern Cape au détriment d'autres universités sud-africaines qu'ils considèrent généralement comme étant universités des « Noirs violents ».

Ressentiment et violence des Noirs

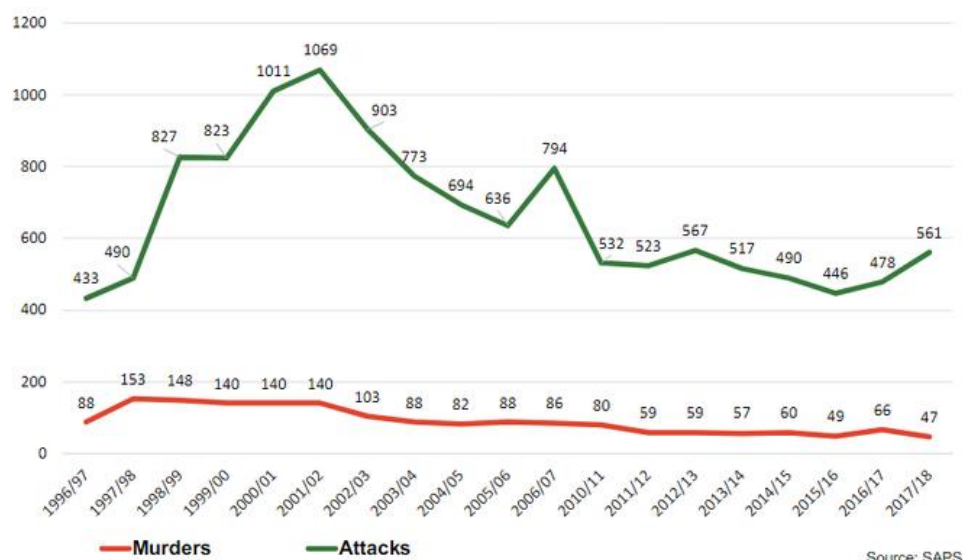
La manifestation du ressentiment des Noirs est aussi parfois violente et directe. Dans « l'affaire des fermiers blancs » par exemple, on a pu constater que des crimes violents - et tout aussi horrible que ceux commis par des racistes blancs - ont été perpétrés par des Noirs sur des fermiers blancs. Bien que montée en épingle par des influenceurs peu rigoureux, utilisant trop facilement le terme « génocide des blancs »¹², ce phénomène marginal pose néanmoins question. En matière de racisme et de colonisation à l'échelle mondiale, nous savons que des Noirs se sont défendus, qu'ils se sont organisés pour prendre la fuite, pour attaquer et chasser les envahisseurs ou agresseurs (« Neg'Marrons », « underground railroad », la bataille d'Haïti, etc.) mais l'histoire nous a assez peu habitués à la vengeance des Noirs, à tel point que des racistes d'antan ont estimé que la soumission était naturelle pour « la race nègre ». Il est impropre de parler de génocide dans l'affaire des fermiers blancs, surtout après le génocide avéré des peuples natifs. Depuis l'invasion de l'Afrique du Sud par les blancs, ces derniers se sont arrogés la majorité des terres arables. Au sortir de l'apartheid en 1992, près de 90% des terres arables appartenaient à la minorité blanche. Actuellement on estime que les blancs qui représentent 10% de la population sud-africaine ont en leur possession 73% des terres cultivables¹³. Pour beaucoup de Noirs, cette inégalité représente une violence discriminatoire et estiment donc que leur action n'est pas de la vengeance mais de la défense. Il faudrait une étude socio-historique plus fine pour juger de ce positionnement. Entre-temps, répondre à une violence politico-économique qui touche une masse de Noirs les menant dans une immense misère par une violence physique qui crée des drames familiaux et la terreur parmi les blancs est plus qu'inadéquat. Une solution politico-économique gagnerait à être négociée.

¹² <https://www.youtube.com/watch?v=bMUGATP5grY>

¹³ <https://www.slate.fr/story/165680/figure-fermier-blanc-symbolise-mal-etre-afrique-du-sud-meurtres-haine-raciale>

Farm Attacks and Murders

National Comparison: 1996/1997 – 2017/2018



Les fermiers Noirs devraient certainement recouvrir à la justice même si nous le savons, système judiciaire mis en place de longue date par des blancs sert encore leurs intérêts¹⁴ de façon chromo-préférentiel (ou préférence raciale) ou de façon filio-préférentielle ; en effet, plusieurs familles blanches sont représentées dans différents secteurs du pouvoir social dont la justice, leur permettent de privilégier les leurs. Bien-sûr, il y a des juges Noirs mais il ne suffit pas d'être Noir pour être davantage objectif – ni blancs pour être nécessairement subjectif d'ailleurs -. C'est la façon dont le système judiciaire est conçu, avec son réseau d'appartenance, de cooptation, de passe-droit, voire de corruption, qui ne permet pas toujours d'avoir une grande marge de manœuvre pour être équitable. Historiquement, cette justice a été construite en l'absence des Noirs ou plutôt dans un période où ils étaient dominés et où cette même justice validait, organisait leur domination. Cela est difficilement indolore, sans conséquences même 31 ans après la fin de l'apartheid.

Avançons une hypothèse : l'on pourrait politiquement miser sur le fait que travailler à davantage d'égalité entre les fermiers blancs et les fermiers Noirs devrait diminuer ou stopper les crimes contre les fermiers blancs. Par contre cette même égalité augmente le racisme des fermiers blancs envers les Noirs. **L'idée de partager à égalité avec des Noirs, privés de leurs terres pendant des siècles est inacceptable pour**

certains blancs – pas tous, on le sait bien mais il s'agit de considération macrosociales ici, pas individuelles.

Une politique d'expropriation sans indemnité a été amorcée par le président du pays et provoque une vague de mécontentement chez les fermiers blancs alors que les familles de fermiers Noirs n'ont pas été indemnisées pour la perte de leurs terres au moment de l'invasion coloniale. Le président pense faire œuvre de réparation et ne s'attendait pas à rencontrer tant de résistance du côté des fermiers blancs. Cette résistance exaspère les fermiers Noirs qui attendent depuis plusieurs siècles donc.

Blâmer la victime structurelle du racisme ?

On peut supputer que cette violence diminuerait voire s'éteindrait si sa source – le racisme envers les Noires – s'arrêtait. Mais dans l'autre sens, peut-on supposer que **le racisme envers les Noirs cesserait dès lors que ceux-ci ne s'en plaindraient plus ?** N'en parleraient plus ? « Ne verraient plus le racisme partout » ? Pas certain, puisque cette situation a déjà été observée lors de la colonisation, les Noirs n'avaient pas droit de s'en plaindre, d'autres acceptaient toutes les conditions d'humiliation sociale et cela n'a pourtant pas fait cesser le racisme envers eux. On ne peut donc pas raisonnablement avancer que le racisme existe parce que l'on en parle. Au final, reprocher aux Noirs de parler du racisme ne serait-ce pas une façon de *blâmer les victimes*¹⁵ ou les survivants du racisme ? Ce concept (blâmer la victime) est aussi employé dans le vocabulaire féministe et désigne par exemple les reproches fait à la victime d'un viol sur son accoutrement. Certains disent « elle n'avait qu'à pas porter de mini-jupe »; comme si le port d'un pantalon large avait déjà empêché un viol. Peu importe, ce qui compte c'est retirer de la responsabilité de l'acte à l'agresseur (le violeur ou le colon) pour la transférer à l'agressée (la Femme ou le Noir).

¹⁵ https://www.terrafemina.com/article/viol-l-onu-denonce-le-victim-blaming-dans-une-expo-sur-les-tenues-des-femmes_a365335/1

Quelques paramètres d'analyse du racisme « dit inversé »

Tandis que le racisme rejette et domine les personnes Noires en prenant pour prétexte la soi-disant race, en réponse, **collectivement, les Noirs ne rejettent pas les blancs sur une base hypothétiquement raciale mais sur leurs comportements**; sur leurs agissements actuels mais aussi sur la fierté et la jouissance sans partage qu'ils peuvent tirer de l'héritage monétaire et social de la colonisation entreprise par leurs aïeux, ainsi que de la discrimination des époques récentes liées à l'apartheid.

De plus, bien que les violences, d'où qu'elles viennent soient répréhensibles, la qualification sociologique (et non juridique) des actes devrait différer en fonction de leur nature. **La cause du problème social semble être l'agression coloniale originelle** qui donne pour effet – parmi tant d'autres – le rejet du comportement des colons et de leurs héritiers tel que l'appropriation disproportionnée des terres. Il y a peut-être des différenciations fondamentales à faire entre le racisme (action) et ce que nous pourrions appeler un « rejet du racisme initial » (réaction). Face au racisme, il faut peut-être aussi considérer l'auto-défense. Considérant que le racisme est une agression (in)volontaire ou (in)consciente qui peut porter atteinte aux organes, biens et espaces vitaux des Noirs (pauvreté, famine, etc), dans une réflexion politique et sociétale, comment aurions-nous pu nous attendre à autre chose qu'une auto-défense qui nous dépasserait ? Si l'on prive une personne de respirer, elle va se débattre de même que si l'on prive un corps social de s'épanouir. Si cette personne asphyxiée ou ce corps social privé de ce qui lui est vital ne réagit, c'est qu'elle est sans doute suicidaire, qu'elle ne veille pas à sa propre survie, c'est peut-être un corps malade dont le fonctionnement nous paraît contre-nature. Gouverner, c'est prévoir. Alors, débarrassés de la pensée raciste selon laquelle les Noirs seraient une race naturellement soumise, les gouvernements sud-Africains respectifs, n'auraient-ils pas dû prévoir que les Noirs se débattraient ? Et, préventivement, mieux protéger les vies de leur population par un partage plus équitable des richesses au moment de l'arrêt de l'apartheid ?

Il est intéressant d'envisager les événements sous cet angle si l'on veut y apporter une réponse pérenne et collective (redistribution des richesses - cohésion sociale) et pas seulement circonstanciée et individuelle qui pourrait se résumer au schème : arrestation des fermiers tueurs-justice-prison.

En guise de conclusion

Le procès en « racisme inversé » est une étape importante du processus du dédouanement de l'auteur directe (individu) ou indirecte (collectif) u racisme. Elle correspond à la théorie communément appelée « blâmer la victime ». L'un de ses effets pervers est d'empêcher l'auteur de racisme de prendre ses responsabilités, d'assumer ses actes, de s'acquitter de sa peine (le racisme est un délit) et de réparer ses torts.

Nous laisserons le dernier mot à notre interviewé qui garde l'espoir pour la cohésion sociale en Afrique du Sud :

« Tout ce qui a été présenté et développé ci-haut, montre combien le climat est malsain entre les blancs et les Noirs sud-africains 30 ans après la fin de l'Apartheid. La communauté internationale et les autorités sud-africaines doivent prendre des mesures appropriées pour éradiquer définitivement ce fléau qui mine la paix et l'harmonie sociales entre les blancs et les Noirs sud-africains dans ce pays qui se veut démocratique ». (G.K)

Pour citer cet article :

Mireille-Tsheusi ROBERT et Dr Wilkens E. ALHONGO, « Afrique du Sud et racisme inversé » (Déc.2022).
Analyse n°6, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.

Cette analyse de Bamko asbl est soutenue par une reconnaissance
en Education Permanente (Fédération Wallonie-Bruxelles).

C'est l'aboutissement des discussions au sein des groupes de travail
et d'autres activités de l'association.